



Bordeaux, le 13 Mars 2020

Le proviseur  
à

Mesdames et Messieurs les parents d'élèves

**Objet : Dispositifs d'accompagnement pour assurer une continuité pédagogique pendant la période d'éloignement des élèves de l'établissement.**

Lors de son allocution aux français le 12 mars 2020, le Président de la République a annoncé la fermeture des établissements scolaires à partir du lundi 16 Mars 2020, et ce jusqu'à nouvel ordre, dans le contexte de l'épidémie COVID 19. Les élèves vont poursuivre leurs apprentissages à domicile, avec l'aide et le soutien de leurs professeurs, et en s'appuyant sur les outils nationaux, ainsi que ceux délivrés dans notre académie.

**Secrétariat du Proviseur**

Affaire suivie par :  
Le proviseur

Téléphone  
05 56 91 10 10

Télécopie  
05 56 33 66 95

E-mail :  
[ce.0330021u@ac-bordeaux.fr](mailto:ce.0330021u@ac-bordeaux.fr)

226, Rue Sainte-  
Catherine  
CS 41264  
33075 BORDEAUX Cedex

La mesure d'éloignement vise à limiter la diffusion de la maladie causée par le Coronavirus. Cette mesure de fermeture ne constitue évidemment pas le début d'une nouvelle période de vacances scolaires.

Votre enfant va en effet bénéficier pendant la période d'éloignement de l'établissement d'une continuité pédagogique. Cette continuité permet de préserver un lien pédagogique entre les professeurs et les élèves, d'entretenir les connaissances déjà acquises et d'en faire acquérir de nouvelles, en gardant les objectifs d'une année scolaire ordinaire.

Vous trouverez ci-joint d'ores et déjà un document vous apportant les premières informations à ce sujet.

La direction et l'équipe pédagogique de l'établissement définissent actuellement les modalités précises de cette continuité pédagogique, y compris pour les élèves ne disposant pas d'un accès à internet.

Une information détaillée sur ces modalités vous sera transmise en début de semaine prochaine, en particulier :

- Les liens entre les professeurs et les élèves sur les contenus, l'organisation et le suivi du travail
- L'utilisation des outils habituels comme Pronote
- L'accès à l'application « Ma classe à la maison » mise à disposition par le CNED
- L'accès aux nombreuses ressources pédagogiques sur l'espace numérique de travail régional, « Lycée connecté »

Pour toutes questions, vous pouvez contacter le lycée au 05 56 91 10 10 ou sur l'adresse [ce.003321u@ac-bordeaux.fr](mailto:ce.003321u@ac-bordeaux.fr)

Vous pouvez compter sur la mobilisation et l'engagement de tous, et particulièrement de l'équipe pédagogique de l'établissement pour maintenir durant cette période transitoire une continuité pédagogique de qualité, au service des progrès de tous les élèves.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de ma considération.

Le proviseur

L. VERRECKT

